



Plan de mise en œuvre 2018–2019 (Secteur francophone)

Donnons à nos enfants une longueur d'avance

**Plan de mise en œuvre 2018–2019 – Donnons à nos enfants une longueur d’avance
(Secteur francophone)**

Province du Nouveau-Brunswick
CP 6000, Fredericton NB E3B 5H1

www.gnb.ca

12273 | 2019.04 | ISBN 978-1-4605-2017-8

Introduction

Le plan d'éducation *Donnons à nos enfants une longueur d'avance*, publié en septembre 2016, présente huit grands objectifs pour le système éducatif. Ces grands objectifs sont ambitieux et leur atteinte ne sera possible sans la concertation et la collaboration continues des intervenantes et intervenants à chacun des paliers du système : Ministère, districts scolaires, écoles et agences de la petite enfance. Ce travail de collaboration est impératif afin de cibler, annuellement, les grandes priorités du système et de mettre en place les initiatives qui permettront d'évoluer vers la réalisation des objectifs du plan.

Ces grandes priorités, les initiatives qui s'y rattachent, les indicateurs servant à mesurer les progrès, de même que les responsabilités de chacun composent le *Plan de mise en œuvre annuel*. Ce plan de mise en œuvre annuel a été élaboré avec le concours des districts scolaires et des agences de la petite enfance, comme annoncé à la page 7 du plan *Donnons à nos enfants une longueur d'avance*.

S'il ne fait aucun doute que chacun des objectifs du plan est important, il est cependant nécessaire de prioriser les efforts afin d'avoir le plus d'impact possible à court terme. Pour l'année scolaire 2017-2018, trois grandes priorités ont donc été identifiées :

- Objectif 1 : Projet de vie et de carrière
- Objectif 6 : Préparation à l'école et à la vie
- Objectif 7 : Littérature

Ainsi, le plan de mise en œuvre 2018-2019 met en lumière une série d'actions et d'initiatives portant sur ces trois priorités, entreprises à l'un ou l'autre des paliers du système éducatif. Ces actions ou initiatives ont parfois un rayonnement provincial alors que d'autres auront surtout un impact à l'échelle régionale ou locale. Peu importe l'envergure de l'initiative ou de l'action, nous reconnaissons que c'est la somme de ces actions ciblées vers un même objectif qui permettra au système de progresser.

Comme on le sait, le plan *Donnons à nos enfants une longueur d'avance* ne précise pas, et ce intentionnellement, comment chacun des objectifs doit être réalisé puisque ce sont les acteurs à chacun des paliers du système qui détiennent une partie de la solution. Il faut donc donner l'occasion à tous de contribuer à la réalisation des objectifs en les engageant, en leur permettant de proposer des idées novatrices et en les appuyant afin que chaque milieu devienne un incubateur de pratiques exemplaires. Comme on le souligne à la page 3, « *la mise en œuvre réussie*

du plan implique un équilibre entre, d'une part, la flexibilité et l'autonomisation qui inspirent l'innovation et une énergie renouvelée au sein du système et, d'autre part, la reddition de et compte l'amélioration continue ».

Le plan de mise en œuvre 2018-2019 met l'accent sur trois grandes priorités, mais cela ne signifie pas pour autant qu'aucun travail ne s'effectue pour progresser vers la réalisation des cinq autres objectifs. Les progrès vers l'atteinte des cibles de chacun des objectifs du plan seront rendus publics annuellement même si les initiatives découlant de ces objectifs ne figurent pas dans le plan de mise en œuvre annuel.

À titre d'exemple, de nombreuses initiatives auront lieu cette année en lien avec les Premières Nations (objectif 5), le mieux-être (objectif 2) de même qu'avec la numératie et les sciences (objectif 8). On ne pourrait également passer sous silence les nombreuses initiatives touchant à la construction identitaire (objectif 3) et à l'éducation citoyenne (objectif 4) énoncés dans les plans d'actions individuelles et collectives de la Politique d'aménagement linguistique et culturelle (PALC) élaborés par nos nombreux partenaires communautaires. En effet, il va de soi que l'apport de tous les acteurs du système est essentielle afin de permettre à nos élèves d'avoir accès à la meilleure éducation possible.

Enfin, il importe de souligner que la mise en œuvre de chacune des initiatives tient compte, à divers degrés, des six conditions essentielles énoncées dans le plan d'éducation de 10 ans :

- 1 Le déploiement de la gestion formelle ;
- 2 L'accès équitable à des services de qualité dès la petite enfance ;
- 3 Les parents comme premiers éducateurs ;
- 4 La formation et l'accompagnement du personnel ;
- 5 L'établissement d'un continuum d'apprentissage intégré de la naissance jusqu'au postsecondaire ;
- 6 L'accès à l'infrastructure appropriée et aux technologies de l'information et de la communication.




















Objectif 1 : Projet de vie et de carrière – Assurer que chaque élève développe les compétences dont il a besoin pour réaliser son projet de vie et de carrière









Indicateurs	Point de référence	2025-2026
% d'élèves de 12 ^e année qui indiquent être confiants dans leurs décisions en lien avec leur transition au postsecondaire ou au marché du travail	Automne 2018*	90 %
% d'élèves de 12 ^e année qui indiquent avoir développé les compétences nécessaires pour réaliser leur projet de vie et de carrière	Automne 2018*	90 %
% d'élèves de 8 ^e année qui indiquent que leur passage au primaire leur a permis d'identifier leurs forces et leurs champs d'intérêt	Automne 2018*	90 %

* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.

Légende - Domaines d'action
1 Découverte de soi
2 Approche par compétences
3 Offre de cours variés
4 Exploration de carrières

Légende - Résultats
 Développement ou achat de ressources/outils
 Perfectionnement/accompagnement
 Conception de nouvelles pratiques
 Amélioration de l'accès aux services

Initiatives	Responsabilités			Domaines d'action prototypes
	Ministère	Districts	Écoles	
Mise en œuvre du <i>Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick</i> , qui décrit les compétences à développer pour la fin du secondaire				2
Mise en œuvre d'une stratégie de communication afin que les directions d'école comprennent bien l'objectif du projet de vie et de carrière				1, 2, 3, 4
Conception d'un modèle pédagogique qui permet aux élèves de développer les compétences du profil de sortie				2
Élaboration du modèle pédagogique et mise à l'essai de nouvelles pratiques pédagogiques au sein des écoles prototypes			 	2
Déploiement du nouveau programme d'études de <i>Formation personnelle et sociale</i> (FPS) en 6 ^e à 8 ^e année dans plusieurs écoles de la province			 	1, 4
Déploiement du Programme de compétences essentielles pour le marché du travail (PCEMT) dans les écoles secondaires de la province.			 	2, 3, 4
Développement de ressources pédagogiques nécessaires à la livraison du Programme des compétences essentielles (PCE)				2, 3, 4

Initiatives	Responsabilités			Domaines d'action prototypes
	Ministère	Districts	Écoles	
Déploiement d'une stratégie pour que les élèves des écoles secondaires puissent davantage explorer le domaine des métiers				3, 4
Déploiement d'une stratégie pour que les élèves de 6 ^e à 8 ^e année puissent explorer le domaine de la programmation informatique				
Développement de ressources pédagogiques afin que les élèves puissent découvrir leurs champs d'intérêts et développer leur projet de vie et de carrière				1, 4
Mise en œuvre de projets d'amélioration dans des écoles de la province pour identifier les pratiques gagnantes qui favorisent la découverte des forces et des intérêts chez les élèves				1











Objectif 6 :

Préparation à l'école et à la vie – Maximiser la préparation à l'école de tous les enfants afin de réduire l'écart en matière de réussite

Indicateurs	État actuel	2025–2026
% d'enfants identifiés à risque à la maternelle	18 %	
% de parents qui indiquent que leur enfant démontre un niveau de développement approprié avant l'entrée à la maternelle	Automne 2018*	
% de parents qui indiquent que leur enfant a participé à au moins un service à la petite enfance de façon régulière avant l'entrée à l'école	55 %	75 %
* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.		

Légende - Domaines d'action
1 Prévention
2 Dépistage
3 Intervention

Légende - Résultats
 Développement ou achat de ressources/outils
 Perfectionnement/accompagnement
 Conception de nouvelles pratiques
 Amélioration de l'accès aux services

Initiatives	Responsabilités			Domaines d'action touchés
	Ministère	Agences de services à la petite enfance	Autres partenaires	
Identification et administration d'un outil d'évaluation permettant de suivre la trajectoire de développement des enfants dès la naissance				2
Standardisation de l'offre de services préscolaires en autisme alignés avec les districts scolaires				3
Mise en oeuvre de la désignation des Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick et de la Subvention pour parents - Centre désigné				1, 3
Perfectionnement à l'intention du personnel des services de garderie éducatifs et des Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick à l'intention du personnel des services de garderie éducatifs				1
Perfectionnement à l'intention du personnel des agences d'intervention en autisme préscolaire				1, 3
Mise en oeuvre d'une stratégie de formation postsecondaire pour les éducatrices et éducateurs en services de garderie éducatifs				1















Objectif 7 : Littératie—Améliorer les compétences des apprenants et apprenantes en littératie




Indicateurs	Point de référence		2025-2026
% d'enfants d'âge préscolaire qui atteignent un niveau de développement approprié du langage et de la communication	62.3 %		65 %
% d'élèves qui atteignent au moins le niveau attendu aux évaluations provinciales de lecture en 2 ^e et en 3 ^e année	2 ^e	79 %	90 %
	3 ^e	63 %	
% d'élèves qui réussissent les évaluations provinciales de lecture et d'écriture au primaire	4 ^e	Automne 2019*	85 %
	7 ^e	Automne 2019*	
% d'élèves qui réussissent l'évaluation provinciale de lecture et d'écriture au secondaire	11 ^e	60 %	80 %

* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.

Légende - Domaines d'action
1 Littératie préscolaire et familiale
2 Apprentissage formel de la lecture et de l'écriture
3 Littératie critique et médiatique
4 Littératie dans divers contextes

Légende - Résultats
 Développement ou achat de ressources/outils
 Perfectionnement/accompagnement
 Conception de nouvelles pratiques
 Amélioration de l'accès aux services

Initiatives	Responsabilités			Domaines d'action touchés
	Ministère	Districts	Écoles	
Perfectionnement pour les éducateurs et les éducatrices à la petite enfance sur l'éveil à la lecture, à l'écriture et sur le développement optimal de la communication orale				1
Développement d'outils pour établir le point de référence des niveaux de langage et de communication orale des enfants d'âge préscolaire				1
Analyse des pratiques d'intervention en lecture dans l'ensemble des classes de 2 ^e année et de 3 ^e année				2
Perfectionnement à l'intention des enseignants et enseignantes du primaire sur le cadre de référence en littératie				2,4
Perfectionnement à l'intention des enseignants et enseignantes du primaire sur les normes de rendement en écriture				4
Mise en œuvre, dans certaines écoles, d'activités à l'extérieur des heures de classe qui favorisent le développement des compétences en littératie				4
Mise en œuvre de plusieurs projets d'amélioration dans des écoles de la province				2,4

Initiatives	Responsabilités			Domaines d'action touchés
	Ministère	Districts	Écoles	
Perfectionnement à l'intention du personnel scolaire portant sur les pratiques gagnantes en littératie				2, 4
Développement des outils nécessaires pour mesurer les indicateurs de l'objectif 7 (littératie)				2